



Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0
Téléphone : 819 848-2321 Télécopieur : 819 848-2202
Site Internet : www.saintfelixdekingsey.ca
Courriel : reception@saintfelixdekingsey.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DRUMMOND
MUNICIPALITÉ SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT 596-4 MODIFIANT LES RÈGLEMENTS 596-3 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey adoptera lors de sa session ordinaire du 7 février 2022 un règlement modifiant la rémunération de base des élu(e)s municipaux.

Le projet proposera :

à compter du 7 février 2022 :

La rémunération de base annuelle du maire est celle déjà déterminée par le règlement municipal 596-2 en vigueur le 9 avril 2019 dont l'indexation de l'IPC 2020 a été ajoutée pour faire un total de 16 913,16 \$ pour l'année 2022.

L'alinéa a) de l'article 2 du règlement municipal 596-3 est aboli.
Et l'allocation à 8 577,71 \$ pour l'année 2022;

La rémunération de base annuelle des élus est fixée à 4 832,99 \$
Et l'allocation 2 416,95 \$ pour l'année 2022.

La rémunération de l'allocation (jeton) est fixée à 45 \$ par présence et non imposable pour l'année 2022. Il est préférable de spécifier ce qu'est une allocation de dépense reliée au jeton. Définition : Un jeton est une rémunération de 45 \$ par présence d'un conseiller pour une réunion autre que celle d'une plénière ou d'une séance régulière ou extraordinaire et dont la justification est reliée au comité auquel il appartient sauf si le Conseil en décide autrement par résolution.

Le kilométrage est remboursé à raison de 0,58 \$ point de départ, le bureau municipal.

b) De modifier le premier alinéa de l'article 8 par :

La rémunération prévue aux articles 4 et 7 sera indexée à la hausse pour chaque exercice financier à compter du premier janvier 2022 selon la variation de l'indice moyen des prix à la consommation (IPC) pour l'année précédente en prenant comme base l'indice établi pour l'ensemble du Québec par Statistique Canada.

Donné à Saint-Félix-de-Kingsey, le 17 janvier 2022.

Chantal Maltais
Secrétaire AD HOC
Séance du conseil du 10 janvier 2022